

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 766

présenté par
Mme Marsaud

ARTICLE 55

À l'alinéa 23, substituer au mot :

« énergétique »

les mots :

« d'énergie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.